



Procès-verbal
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAYS CARCASSONNAIS
 Jeudi 10 décembre 2015
 Carcassonne Agglo

<u>1^{er} COLLEGE</u>	Présent	Absent	Représenté
Monsieur Denis ADIVEZE Maire de Caunes Minervois		X	M. Durand
Monsieur Philippe RAPPENEAU Maire de Douzens		X	
Monsieur Jacques LARRUY Maire de Bouilhonnac		x	M. Vezies
Monsieur Cyril DELPECH Mairie de Caudebronde - Président CDC Montagne noire		x	M. Mary
Monsieur Jean Claude PISTRE Maire d' Arzens	x		
Monsieur le Maire Jean Jacques RUIZ Maire de Malves en Minervois	x		
Monsieur Christian CAVERIVIERE Maire de Monze	x		
Monsieur Eric MENASSI Maire de Trèbes		x	Mme Rivel
Madame Magali ARNAUD Maire de Villar en Val		X	Mme Rivel
Monsieur Alain GINIES Maire de Villeneuve Minervois		X	
Monsieur Jean François JUSTE Maire de Conques sur Orbiel		X	
Madame Laure GIRAUDEAU Mairie de Pradelles Cabardès		X	

<u>2^{ème} COLLEGE</u>	Présent	Absent	Représenté
Monsieur Robert ALRIC Conseiller Départemental du Canton de Trèbes		X	
Monsieur Philippe CAZENAVE Conseiller Départemental du Canton de Carcassonne II		x	M. Durand
Madame Muriel CHERRIER Conseillère Départementale du Canton de Villemoustaussou		X	
Madame Maryline MARTINEZ Conseillère Régionale Languedoc Roussillon		X	
Monsieur Henry GARINO Conseil Régional Languedoc Roussillon		X	
Madame Tamara RIVEL Présidente Pays Carcassonnais	X		
Monsieur Jean-Paul DUPRE Député de l'Aude : 3 circonscription		X	
Monsieur Régis BANQUET Président Carcassonne Agglo		x	Mme Lapeyre
Monsieur Alain GINIES Conseiller Départemental du Canton de Rieux Minervois			
Monsieur Jean-Noël LLOZE Conseiller Départemental du Canton de Carcassonne 3 Nomination provisoire en attente des Elections Régionales		x	Mme Rivel
Monsieur Jean-Claude PEREZ Député de l'Aude :1 circonscription		x	M. Durand
Madame Chloé DANILLON Conseillère Départementale du Canton de Carcassonne I	X		
Madame Slone GAUTIER Conseillère Départementale du Canton de Carcassonne III		X	
Madame Stéphanie HORTALA Conseillère Départementale du Canton de Montréal		x	

3^{ème} COLLEGE	Présent	Absent	Représenté
Monsieur Didier ASTRE EAURIZON	X		
Monsieur René PINIES Centre Joë Bousquet - Maison des Mémoires		X	
Monsieur Pascal FOUICH Office du Commerce de Carcassonne		x	Mme Rivel
Monsieur Eric BERNARDINI		X	M. Durand
Monsieur André TIQUET Président de la Fédération du Bâtiment		x	Mme Rivel
Monsieur Jean-Pierre LAURET SETSN Gouffre de Cabrespine	X		
Monsieur Eric PECHADRE Cabanes dans les bois	x		
Monsieur Georges COMBES Association ABRIBUS	X		
Monsieur Michel VANDERWAEREN Chambre d'hôtes « l'Epicerie »		x	M. Durand
Monsieur Michel BODEVIN Association Le Trel		x	
Madame Catherine MARIE-CALLEY SCIC Sudfrance.fr	X		
Monsieur DURAND André Association "Le moulin à papier"	X		
Madame Patricia MUNICH-IZARD CFPM		x	M. Durand
Monsieur Jean Louis POUDOU Domaine de la Tour Boisée		x	
Monsieur VERGNES Président de la Chambre d'Agriculture de l'Aude		x	M. Cases
Monsieur Michel YVON	X		
Madame Nadia GLEIZES-RAYA Fédération Départementale des Associations de Commerçants et d'Artisans de l'Aude		X	
Madame Marie-Elise GARDEL Archéologue		x	Mme Ferriol
Madame Laure QUILES MILLET Association "Pierres sèches en Montagne Noire"		X	
Madame Evelyne ROBERT Atelier du Livre	X		
Monsieur LARIAU LABREE Association "Emploi et Partage"		X	
Madame Monique SUBRA Editions du Cabardès		X	
Monsieur PECCOLO Restaurant « La Marbrerie »		X	
Monsieur Gilles FOUSSAT. Syndicat du Cru Malepère		X	
Monsieur le Président de la Chambre des Métiers Monsieur SYLVESTRE André		x	M. Fargues
Madame Magali MALET-LACUVE Camping de Villegly	x		
Madame Marie Chantal FERRIOL Conservateur délégué aux Antiquités et Objets d'Art de l'Aude et FNASSEM	x		

Le quorum est atteint : 1^{er} collège : 08
2^{ème} collège : 06 **32/ 53**
3^{ème} collège : 18

Présents hors bureau : Monsieur Julien CHIRON – Génération VTT
Madame Céline MARAIRE – Pays Carcassonnais
Madame Valérie LAFON- Pays Carcassonnais

Ouverture de la séance : Mme Tamara RIVEL, Présidente

Madame la Présidente propose d'aborder l'**ordre du jour suivant** :

1. Validation du PV du CA du 22 septembre 2015.
2. Point sur les activités 2015.
3. Point sur le GAL Carcassonnais 2014/2020 : notification, conventionnement et délégation de signature.
4. Présentation de la première communication du GAL Carcassonnais (calendriers)
5. Présentation du budget 2015 et du prévisionnel/ cotisations 2016.
6. Questions diverses

1. Validation du PV du Conseil d'administration du Pays Carcassonnais du 22 septembre 2015 :

Mme la Présidente demande aux membres du conseil d'administration présents s'ils ont des remarques ou des ajouts à faire sur le compte –rendu du Conseil d'Administration du 22 septembre 2015 ?

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le compte-rendu du conseil d'administration du 22 septembre 2015 est adopté à l'unanimité.

2. Point sur les activités 2015.

La brochure des activités 2015 est à votre disposition dans votre dossier respectif et je vais vous en faire une rapide présentation : 4^{ème} Fête de Pays (Pâques) réalisée mais réduite à un Marche de Producteurs de Pays, pas de Marché d'Artisans d'Art à la St Nicolas, 9^{ème} participation à la manifestation du 14 juillet avec les ASF, plus de Bars des Sciences réalisés par le Pays Carcassonnais, dossier transmis à l'association Les Petits Débrouillards (Apparemment cette association n'a pas trouvé les crédits nécessaires pour continuer ces manifestations), l'agenda « Sortir en Pays de Carcassonne » a été édité en 3 parutions, à raison de 90 000 exemplaires/an mais avec une augmentation de la pagination par rapport à 2014, production et animation des émissions « Pays de Carcassonne » avec RCF, participation aux réunions avec le CRT pour la fusion Cafés de Pays et Bistrot de Pays et pour l'activation des labels « Plus beaux villages de France » et « Cité de Caractère », diffusion des Guides 8 circuits.

Page FACEBOOK « Pays de Carcassonne » + de 3000 fans (+ de 770 fans par rapport à 2014 !) + Twitter, Calaméo et Flickr.

Site Internet « Pays Carcassonnais » avec ses lettres d'informations régulières.

Plan de communication 2015 : 17 358,50 € TTC (montant détaillé sur la brochure).

La plus grosse action a été la réalisation de notre candidature pour le programme européen 2014/2020 avec le Cabinet Sitelle et les Comités techniques et de programmation du territoire.

Cette fin d'année a été consacrée au conventionnement avec la Région, instructeur de ce programme, et l'ASP, l'agence de paiement pour l'Europe.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le rapport d'activités 2015 est adopté à l'unanimité.

3. Point sur le GAL du Carcassonnais 2014/2020 : notification, conventionnement et délégation de signature.

La candidature du GAL du Carcassonnais a été notifiée avec une note A pour sa qualité et un montant de 1 850 000 € a été validé (au lieu de 2 500 000€ mais avec une possibilité de récupérer une enveloppe réservataire de 655 409, 54€ selon notre évaluation à mi-parcours en 2018), ce qui a cependant modifié notre maquette financière.

La Région a mandaté le Cabinet d'études EDATER afin d'aider les 16 GALs dans leur conventionnement.

Après la réunion plénière du 28 octobre dernier et plusieurs échanges mails, nous avons rencontré le cabinet en entretien individuel pour travailler une dernière fois sur la forme (et non le fond) des 4 premières fiches actions.

Une fois ces modifications validées par le comité technique du 13 novembre et par le Groupe Séminaire du 17 novembre dernier, nous avons envoyé ces fiches et la maquette financière par mail au Cabinet pour une dernière validation.

Enfin, nous avons eu un entretien individuel le 24 novembre avec le Cabinet EDATER et le service instructeur de la Région afin de remettre tous les documents finalisés en vue du contrôle pour validation par la structure ASP.

La seule remontée que nous ayons eu de l'ASP est un « petit » souci de « forme » sur notre Comité de Programmation : ils ne veulent pas voir « Carcassonne Agglo » dans le comité mais uniquement les mairies, cela a été modifié et renvoyé le jour même.

Bonne nouvelle : hier, le 9 décembre, nous avons eu notre convention signée par le Président de la Région et par le Président régional de l'ASP, aussi, nous demandons aux membres du Conseil d'administration de réitérer leur approbation quant à la signature de la convention par Madame Tamara RIVEL, Présidente de l'Association du Pays Carcassonnais et Présidente du GAL du Carcassonnais : **Approbation obtenue à l'unanimité.**

Les mois de janvier et certainement février seront consacrés à l'élaboration des outils opérationnels des GALs (accusé de réception, fiche porteur de projet.....) et c'est seulement à partir de cette réalisation que nous pourrons accueillir les premiers porteurs de projet.

A la demande générale, le Pays Carcassonnais réunira toutes les commissions du Pays sur le premier trimestre 2016 afin de communiquer au plus grand nombre sur ce programme européen.

Enfin, il faut féliciter les techniciens de la Région qui nous ont permis de signer cette convention avant la fin de l'année (une des premières Régions à réaliser cette action !), ce qui nous donne une existence légale en tant que GAL.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le GAL du Carcassonnais est adopté à l'unanimité.

4. Présentation de la première communication du GAL du Carcassonnais

Traditionnellement, depuis 9 ans, le Pays Carcassonnais envoie à tous ses adhérents un calendrier-chevalet pour présenter ses vœux (1500 exemplaires pour 1530€ Agence Minelseb création, impression et pliage).

Cette année, nous avons proposé aux membres du Bureau de réaliser notre 1^{ère} communication sur le GAL et nous serions certainement les premiers à communiquer (Rappel : la communication a un poids important sur l'évaluation de notre travail et donc, sur l'enveloppe réservataire accordée en 2019).

Proposition acceptée à l'unanimité par le Bureau du 3 décembre 2015.

Pour des raisons de délai, nous avons dû valider le devis avec l'accord des membres du Bureau.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la première communication du GAL du Carcassonnais est adoptée à l'unanimité.

5. Présentation du budget 2015 et du prévisionnel/ cotisations 2016.

Budget 2015 :

Info : La CDC Piémont d'Alaric a versé en novembre 2015 sa cotisation au LEADER 2007/2013 pour les années 2013, 2014, 2015 et au prorata de sa population soit : 1568,81€ TTC.

Ci-joint 4 tableaux pour une vue budgétaire globale: 1 sur le prévisionnel 2015 (voté en décembre 2014), 1 sur le réalisé 2015 à la date d'aujourd'hui, 1 prévisionnel 2016 et 1 prévisionnel 2017 pour que vous puissiez constater la baisse des cotisations des collectivités.

- Au 30 décembre 2015 : nous serons à **72 748,87€ de découvert** (Rappel : notre découvert autorisé est de 40 000€) et il nous manque à ce jour **98 586€ de subvention 2015 de Carcassonne Agglo**
- Fin d'année : 4^{ème} et dernier versement de la cotisation Carcassonne Agglo : Carcassonne Agglo nous versera **30 000€ pour le budget 2015** à la fin du mois de janvier 2016 dans le meilleur des cas. La Banque demandait à ce que ce versement soit effectif dans les premiers jours du mois de janvier, ce qui, apparemment, suite à un avis du Cabinet de Carcassonne Agglo, n'était pas possible puisqu'il nous fallait attendre le premier Bureau communautaire de l'année (20 janvier 2016).

Carcassonne Agglo s'est engagée à nous fournir un document stipulant le versement des 30 000€ pour clôturer le budget 2015 dans les jours qui viennent et se renseigne pour pouvoir établir un document de cautionnement ainsi qu'un engagement sur l'échelonnement des versements sur le budget 2016 pour solliciter un prêt bancaire, ces 3 documents étant **incontournables** pour débloquer un crédit.

Sans cela, après un dernier entretien téléphonique ce même jour avec Monsieur ROIG, Directeur de notre agence bancaire, nos salaires de décembre et les cotisations patronales (début janvier) ne seront pas payés, la direction parisienne refusant catégoriquement d'aller au-delà de tout ce qu'ils ont déjà fait depuis maintenant plusieurs années.

Les administrateurs présents s'offusquent de cette situation et demandent à ce que Carcassonne Agglo fasse le nécessaire avant la fin de l'année pour régulariser cette situation.

Madame la Présidente Tamara Rivel soumet à Madame Pauline Lapeyre, représentante de Monsieur le Président Régis Banquet, la nécessité impérieuse de débloquer une somme, à minima de 30 000€, avant la fin de l'année et de passer cette demande lors du dernier Conseil communautaire de l'année, soit le vendredi 18 décembre 2015.

Pauline LAPEYRE souligne la difficulté d'apporter une réponse à cette requête tant que Carcassonne Agglo n'aura pas de vision claire sur son résultat budgétaire 2015.

Proposition de Madame la Présidente adoptée à l'unanimité.

Budget 2016 :

Le Pays Carcassonnais sollicitera un prêt bancaire (montant à déterminer selon le dernier versement 2015 de Carcassonne Agglo) auprès de la Banque Populaire afin de combler le déficit et remboursera sous forme de mensualités à compter de février 2016 sur une période de 12 mois, ce qui nous permettra d'avoir un bilan comptable 2016 équilibré, gage de confiance pour nos financeurs LEADER.

La cotisation 2016 est établie à 1,85€ par habitant (2€ les années précédentes) dans le cas où la dernière cotisation de Carcassonne Agglo serait de 30 000€ avec un crédit de trésorerie auprès de la Banque Populaire de 55 200€.

Le banquier Christophe ROIG, comme la Commissaire aux comptes Nathalie Huzé, demandent à Carcassonne Agglo de fournir un échéancier de paiement daté pour l'année 2016 dans des délais raisonnables (avril 2016 suite au vote budgétaire).

Enfin, il est important de rappeler aux administrateurs qu'une économie de 37 946€ a été réalisée par rapport à 2014 sans que cela entraîne une trop grande réduction de nos activités.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le Budget 2016 est approuvé.

6. Questions diverses

L'Europe et la Région demandent 2 emplois à temps plein pour s'occuper du GAL, aussi, cela va changer quelque peu nos missions car vu nos finances, nous ne pouvons recruter une 3^{ème} personne.

Activités 2016 :

Edition agenda « Sortir en Pays de Carcassonne » : les éditions 2016 seront gérées par Carcassonne Agglo et nous nous sommes rapprochés de Madame Pauline Lapeyre afin de lui donner tous les éléments.

Manifestation « Fête du Pays » Cité de Carcassonne : il ne reste que le Marché de Producteurs de Pays et la Chambre d'Agriculture ainsi que le Village des Producteurs se mettront en contact avec Carcassonne Agglo pour parler de sa pérennité sur 2016.

Pas de changements pour la Page FB, RCF, ASF sur 2016.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, les modifications des activités sont adoptées à l'unanimité.

Mutuelle :

Proposition de 3 devis dans le cas où nous embaucherions une nouvelle personne car les deux salariées ont déjà leurs propres mutuelles et en sont satisfaites (Madame Maraire bénéficie de la mutuelle d'entreprise de son conjoint et Madame Lafon a une mutuelle VIASANTE, mutuelle bien placée dans les devis proposés).

Nous dépendons de la convention collective de la Chambre d'Agriculture qui n'est pas assujettie à cette obligation.

Nous vous proposons de retenir la proposition de VIASANTE.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la proposition de VIASANTE est adoptée à l'unanimité.

Déménagement :

Point sur la situation : suite à la recherche infructueuse de nouveaux locaux par Carcassonne Agglo et suite à notre dépassement de préavis concernant les locaux de la Mairie (1 mois et ½), nous avons enfin trouvé des locaux au 44 rue de Verdun (100m²) pour un loyer équivalent à celui de la Mairie pour la 1^{ère} année (soit 300€ mensuel) et révisable pour les années précédentes selon la taxe foncière 2016.

En effet, ce local était inoccupé depuis 40 ans et le fait de le louer va sensiblement changer le montant de l'impôt.

Selon nos calculs, le loyer ne devrait pas dépasser les 400€ mensuels.

Madame, Monsieur Hillaire, propriétaires, mettent l'électricité aux normes et refont les peintures.

Aussi, nous ne pourrons emménager qu'au 11 janvier 2016, d'où un garde meuble (42m3) et un hébergement gracieux du personnel et de son matériel informatique dans une salle de réunion vacante appartenant aux Gîtes de France.

Concernant le déménagement, proposition de 3 devis : le meilleur rapport qualité/prix est le devis des Déménageurs Bretons : proposition retenue par les membres du Bureau et devis accepté pour être dans les temps réglementaires.

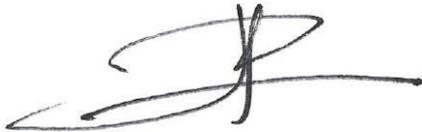
Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la proposition des Déménageurs Bretons est adoptée à l'unanimité.

Concernant le bail à signer, Monsieur Hillaire demande à ce que ce soit la Directrice Valérie Lafon qui le signe, cette dernière ayant l'autorisation de signer pour la Présidente Madame Tamara Rivel, elle préfère avoir aussi l'aval des membres du Bureau et du Conseil d'Administration.

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, la requête de Monsieur Hillaire est adoptée à l'unanimité.

La Présidente Tamara Rivel lève la séance à 18h30 après avoir signé la Convention GAL du Carcassonnais en présence des administrateurs.

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'T' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Tamara RIVEL

Le Trésorier,

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke and a small 'S' shape at the end.

André DURAND